



Session annuelle  
du Conseil d'administration

Rome, 25–28 mai 2015

## PROJETS APPROUVÉS PAR CORRESPONDANCE

Point 10 de l'ordre du  
jour

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2015/10**  
10 avril 2015  
ORIGINAL: ANGLAIS

## AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – PAKISTAN 200250

### Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et restauration de la cohésion sociale

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	450 247 819	68 861 368	519 109 187
Coût total pour le PAM	592 722 873	80 556 674	673 279 547

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM  
(<http://executiveboard.wfp.org>).

---

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

M. D. Kaatrud  
Directeur régional  
Bureau régional de Bangkok  
Courriel: david.kaatrud@wfp.org

Mme L. Castro  
Directrice de pays  
Courriel: lola.castro@wfp.org

## NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. Cette sixième révision du budget de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200250 a pour objet:
  - de mettre à disposition 147 981 tonnes de produits alimentaires supplémentaires, d'une valeur de 55 millions de dollars;
  - d'intégrer parmi les bénéficiaires de la composante relative aux secours 162 000 personnes supplémentaires, récemment déplacées des districts du Waziristan-Nord et de Bara Tehsil, portant ainsi à 1,56 million le nombre total de bénéficiaires des distributions générales de vivres;
  - d'étendre les activités de redressement aux zones de retour pendant et après la période de six mois couverte par les rations remises aux personnes retournant chez elles, et ce jusqu'à la fin de l'année.
2. Les modifications proposées sur la période allant de fin mars à décembre 2015 concernent les composantes suivantes: i) les distributions générales de vivres destinées aux secours et aux personnes retournant chez elles; et ii) la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë, les activités de reconstitution des moyens d'existence et les activités de redressement liées à l'éducation dans les zones de retour.
3. La révision proposée permettra au PAM de répondre aux besoins alimentaires d'urgence des nouvelles personnes déplacées en leur fournissant jusqu'à la fin de l'année l'assortiment alimentaire habituellement prévu au titre des distributions générales de vivres, y compris une ration de six mois destinée aux personnes retournant chez elles, ce qui portera à 1,56 million le nombre total de bénéficiaires (personnes déplacées et personnes ayant pris le chemin du retour).
4. La présente révision budgétaire permet de maintenir l'IPSR 200250 en phase avec le Plan stratégique et le Cadre de résultats stratégiques pour 2014–2017.

## JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

### Résumé des activités en cours

5. Les objectifs de l'IPSR 200250, qui a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2013, sont les suivants:
  - assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes déplacées dans le nord-ouest et appuyer leur retour (Objectif stratégique 1);
  - rétablir et stabiliser l'état nutritionnel des populations vulnérables dans les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire et reconstituer les moyens d'existence à l'aide d'activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) (Objectif stratégique 2);
  - renforcer la résilience des communautés moyennant la réduction des risques de catastrophe (Objectif stratégique 3);
  - améliorer les capacités nationales en matière de gestion des risques de catastrophe (Objectif stratégique 3).

6. Cette révision budgétaire s'inscrit dans la stratégie d'intervention du PAM et concorde avec le programme de travail de l'initiative Unité d'action des Nations Unies II. Les modifications tiennent compte des situations d'urgence nouvelles et soudaines qui provoquent le déplacement de populations dans le nord-ouest, et du retard pris dans le retour des personnes déplacées depuis la révision budgétaire précédente.
7. La présente révision budgétaire est conforme à l'évaluation rapide initiale groupée de 2014 portant sur les besoins des familles déplacées originaires des zones tribales sous administration fédérale, qui avait permis de conclure que, compte tenu des difficultés d'accès de ces familles à la nourriture et de leurs faibles capacités d'achat, il était essentiel de poursuivre l'assistance alimentaire.
8. Les ajustements permettront au PAM de poursuivre ses programmes et de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables sur fond de déplacements et d'opérations d'ordre public de grande ampleur.

---

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS À L'ISSUE DE LA RÉÉVALUATION

9. La présente révision budgétaire prévoit un accroissement du nombre de bénéficiaires et un élargissement géographique afin de permettre au PAM de continuer de faire face à l'aggravation de la crise due aux déplacements et à l'augmentation des retours prévus dans les régions du nord-ouest.

---

## FINALITÉ DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

### Communautés touchées par les opérations d'ordre public menées dans le nord-ouest

10. Le PAM continue de répondre aux besoins alimentaires d'urgence de 1,56 million de personnes déplacées enregistrées originaires des zones tribales sous administration fédérale, qui sont installées dans des camps ou des communautés d'accueil.
11. Du fait des facteurs en jeu au Pakistan, notamment la possibilité du retour des personnes déplacées selon le calendrier établi et au rythme fixé, l'ampleur des retours et des déplacements a abouti à un nombre de bénéficiaires supérieur à celui initialement prévu.
12. Depuis la révision budgétaire précédente, de nouveaux déplacements ont eu lieu à la suite des opérations d'ordre public menées au Waziristan-Nord. La révision précédente prévoyait une assistance alimentaire en faveur de 1,4 million de bénéficiaires – comprenant les personnes déplacées de plus longue date et celles arrivées dernièrement (depuis le début des mouvements de population en provenance du Waziristan-Nord).
13. La présente révision couvre les besoins alimentaires de 1,56 million de personnes de mars à décembre 2015, et englobe 162 000 personnes déplacées supplémentaires originaires des districts du Waziristan-Nord et de Bara Tehsil. Si de nouveaux déplacements se produisent, l'intervention initiale sera couverte par la réserve de secours prévue au titre d'une précédente révision budgétaire. Si ces déplacements concernent un nombre de personnes supérieur à celui envisagé pour la réserve de secours, l'IPSR 200250 nécessitera peut-être une nouvelle révision.

14. Le PAM collabore avec le Comité international de secours et d'autres parties prenantes pour évaluer la vulnérabilité des personnes déplacées. La dernière édition en date du bulletin intitulé "*Livelihoods and Food Security in Displacement*", qui s'inspirait d'une évaluation de la vulnérabilité et d'une enquête visant à établir le profil de 96 000 familles déplacées, a montré que ces familles restaient fragiles et que l'assistance alimentaire demeurait une priorité.

### **Appui nutritionnel**

15. Le programme de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë continuera de venir en aide aux enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes déplacés souffrant de malnutrition aiguë modérée et couvrira les besoins des nouvelles personnes déplacées au moyen de l'enveloppe d'aide approuvée. Il n'est donc pas nécessaire de modifier le nombre de bénéficiaires ni la quantité de vivres.

#### *⇒ Retours prévus en 2015*

16. Compte tenu de la fragilité de la situation des personnes déplacées en matière de sécurité alimentaire, il devient urgent de fournir une assistance alimentaire visant à sauver des vies pour appuyer le difficile processus de réinstallation des familles.
17. Une révision budgétaire couvrant la période allant de novembre 2014 à février 2015 a été formulée en attendant la stratégie et le plan d'aide au retour du Gouvernement; ce dernier document a été communiqué au PAM en février 2015. Le plan table sur un retour progressif de 930 000 personnes déplacées en 2015, à partir de mars. Le PAM fournira une ration d'aide au retour non assortie de conditions correspondant à une période de six mois, conformément à ce qu'a demandé le Gouvernement. Les familles qui ne peuvent pas rentrer chez elles continueront de recevoir l'assistance du PAM.

#### *⇒ Aide au retour*

18. Toutes les personnes déplacées enregistrées recevront une ration alimentaire non assortie de conditions correspondant à une période de six mois, pour faciliter leur réinstallation et leur réadaptation. Cette ration permet de faire la jonction entre la fourniture des secours immédiats et le redressement à court et moyen terme, en compensant la perte d'actifs, de récoltes et autres moyens d'existence et en assurant la sécurité alimentaire des personnes rentrant chez elles qui ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires. La ration contiendra de la farine de blé, de l'huile, des légumes secs et du sel.
19. Cette composante se retrouve dans le Plan d'intervention stratégique de 2015 des Nations Unies approuvé par l'équipe de pays pour l'action humanitaire le 6 février 2015, qui définit les modalités de la réponse à la situation d'urgence complexe se déroulant dans les zones tribales sous administration fédérale.

#### *⇒ Activités de secours et de redressement*

20. Dans les zones de retour des districts du Waziristan-Nord et de Bara Tehsil, le PAM adaptera ses activités de redressement – relatives à la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë, à l'éducation et aux moyens d'existence – pour compléter la stratégie d'aide au retour et de réadaptation menée par le Gouvernement.

21. Le PAM met en œuvre des activités touchant les moyens d'existence dans six districts des zones tribales sous administration fédérale, pour venir en aide à 57 000 bénéficiaires. Il étendra son action à 20 000 bénéficiaires supplémentaires dans les sept districts que compte cette région, en se concentrant sur ceux du Waziristan-Nord et de Khyber. Le PAM distribuera une ration alimentaire d'un mois composée de farine de blé, d'huile et de sel. L'élargissement des activités relatives aux moyens d'existence dans les zones de retour commencera après la période de six mois couverte par l'aide au retour.
22. Dans les six districts des zones tribales sous administration fédérale, le programme d'alimentation scolaire mené par le PAM en collaboration avec la Direction de l'éducation vient en aide à 246 840 élèves répartis dans 1 200 écoles publiques. Ce programme sera élargi pour englober 59 000 écoliers supplémentaires inscrits dans 1 960 écoles situées dans les sept districts des zones tribales sous administration fédérale. Les enfants recevront deux fois par mois une ration à emporter composée d'huile végétale, ainsi qu'une ration quotidienne composée de biscuits à haute teneur énergétique.
23. Le PAM transplantera des zones de déplacement aux zones de retour son intervention pour la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë. Cette transplantation est purement géographique, le nombre de bénéficiaires et les besoins alimentaires pour 2015 demeurant inchangés par rapport à ceux prévus dans le budget actuel pour la composante relative à la nutrition. L'intervention pour la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë sera ajustée en fonction du rythme des retours.
24. L'appui au redressement sera adapté à la diminution progressive des besoins une fois que les moyens d'existence auront été reconstitués et les cultures relancées.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR TYPE D'ACTIVITÉ

Activité/ composante	Catégorie/ bénéficiaires	Nombre actuel			Augmentation/diminution			Nombre révisé		
		Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total
<b>Secours</b>										
Distributions générales de vivres	Produits alimentaires	1 077 643	1 035 741	<b>2 113 000</b>	83 000	79 000	<b>162 000</b>	1 160 643	1 114 741	<b>2 275 000</b>
	Espèces	30 600	29 400	<b>60 000</b>	-	-	-	30 600	29 400	<b>60 000</b>
Prévention de la malnutrition aiguë	Enfants de 6 à 23 mois	97 916	94 076	<b>191 992</b>	-	-	-	97 916	94 076	<b>191 992</b>
	Enfants de 24 à 59 mois	177 395	170 438	<b>347 833</b>	-	-	-	177 395	170 438	<b>347 833</b>
	Femmes enceintes et mères allaitantes	-	20 000	<b>20 000</b>	-	-	-	-	20 000	<b>20 000</b>
<b>Prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë</b>										
Traitement de la malnutrition aiguë	Enfants de 6 à 59 mois	527 338	506 481	<b>1 030 819</b>	-	-	-	527 338	506 481	<b>1 030 819</b>
	Femmes enceintes et mères allaitantes	-	982 922	<b>982 922</b>	-	-	-	-	982 922	<b>982 922</b>
Supplémentation alimentaire pour les frères et sœurs des enfants souffrant de malnutrition aiguë grave ou modérée		247 165	237 197	<b>484 362</b>	-	-	-	247 165	237 197	<b>484 362</b>
Prévention du retard de croissance	Enfants de 6 à 23 mois	21 247	20 728	<b>41 975</b>	-	-	-	21 247	20 728	<b>41 975</b>
Prévention des carences en micronutriments	Enfants de 24 à 59 mois	52 618	51 319	<b>104 000</b>	-	-	-	52 618	51 319	<b>104 000</b>
Supplémentation alimentaire	Femmes enceintes et mères allaitantes	-	82 949	<b>82 949</b>	-	-	-	-	82 949	<b>82 949</b>



TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR TYPE D'ACTIVITÉ

Activité/ composante	Catégorie/ bénéficiaires	Nombre actuel			Augmentation/diminution			Nombre révisé		
		Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total
Reconstitution accélérée des moyens d'existence	3A (produits alimentaires)	523 000	503 000	<b>1 026 000</b>	61 000	59 000	<b>120 000</b>	584 000	562 000	<b>1 146 000</b>
	3A (espèces)	180 576	172 710	<b>353 286</b>	–	–	–	180 576	172 710	<b>353 286</b>
Réduction des risques de catastrophe	3A (espèces)	413 100	396 900	<b>810 000</b>	–	–	–	413 100	396 900	<b>810 000</b>
Alimentation scolaire	Alimentation sur site	148 104	98 736	<b>246 840</b>	26 556	32 183	<b>58 739</b>	174 660	130 919	<b>305 579</b>
	Rations à emporter	98 330	61 435	<b>159 765</b>	19 901	24 267	<b>44 168</b>	118 231	85 702	<b>203 933</b>
<b>Total ajusté</b>		<b>3 257 604</b>	<b>4 214 582</b>	<b>7 472 186</b>	<b>109 556</b>	<b>111 183</b>	<b>220 739</b>	<b>3 367 160</b>	<b>4 325 765</b>	<b>7 692 925</b>
Réserve de secours		276 000	264 000	<b>540 000</b>	–	–	–	276 000	264 000	<b>540 000</b>

## BESOINS ALIMENTAIRES

25. L'ajustement de l'assistance qui est proposé nécessitera 147 981 tonnes de vivres supplémentaires, portant le total des besoins alimentaires à 765 958 tonnes pour l'IPSR 200250.

<b>TABLEAU 2: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES, ESPÈCES ET BONS, PAR ACTIVITÉ</b>				
	Produits alimentaires/ espèces/bons	Besoins en produits alimentaires ( <i>en tonnes</i> ) espèces/bons ( <i>en dollars</i> )		
		Besoins actuels	Augmentation/ diminution	Total révisé
Distributions générales de vivres	Produits alimentaires	469 276	140 353	<b>609 629</b>
	Espèces	13 524 270	–	<b>13 524 270</b>
Prévention de la malnutrition aiguë (enfants de 6 à 23 mois)	Produits alimentaires	3 186	–	<b>3 186</b>
Prévention de la malnutrition aiguë (enfants de 24 à 59 mois)	Produits alimentaires	5 405	–	<b>5 405</b>
Prévention de la malnutrition aiguë (femmes enceintes et mères allaitantes)	Produits alimentaires	50	–	<b>50</b>
Traitement de la malnutrition aiguë (enfants de 6 à 59 mois)	Produits alimentaires	9 393	–	<b>9 393</b>
Traitement de la malnutrition aiguë (femmes enceintes et mères allaitantes)	Produits alimentaires	24 809	–	<b>24 809</b>
Supplémentation alimentaire pour les frères et sœurs des enfants souffrant de malnutrition aiguë grave ou modérée	Produits alimentaires	3 960	–	<b>3 960</b>
Prévention du retard de croissance (enfants de 6 à 23 mois)	Produits alimentaires	1 548	–	<b>1 548</b>
Prévention des carences en micronutriments (enfants de 24 à 59 mois)	Produits alimentaires	39	–	<b>39</b>
Supplémentation alimentaire (femmes enceintes et mères allaitantes)	Produits alimentaires	5 768	–	<b>5 768</b>
Reconstitution accélérée des moyens d'existence	Produits alimentaires	31 369	5 917	<b>37 286</b>
	Espèces	5 183 465	–	<b>5 183 465</b>
Alimentation scolaire	Produits alimentaires	19 557	1 231	<b>20 788</b>
Réduction des risques de catastrophe	Espèces	19 498 717	–	<b>19 498 717</b>
Réserve alimentaire de secours	Produits alimentaires	43 617	480	<b>44 097</b>
<b>Total (<i>en tonnes</i>)</b>	<b>Produits alimentaires</b>	<b>617 977</b>	<b>147 981</b>	<b>765 958</b>
<b>Total (<i>en dollars</i>)</b>	<b>Espèces</b>	<b>38 206 452</b>	<b>–</b>	<b>38 206 452</b>

## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DU PROJET</b>			
	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
<b>Produits alimentaires</b>			
Céréales	128 164	43 106 996	
Légumes secs	10 818	5 546 987	
Huile et matières grasses	6 952	5 651 723	
Aliments composés et mélanges	635	761 932	
Autres	1 412	155 353	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>147 981</b>	<b>55 222 991</b>	
Transport extérieur		(2 049 715)	
Transport terrestre, entreposage et manutention		7 116 148	
Autres coûts opérationnels directs (produits alimentaires)		8 571 944	
<b>Produits alimentaires et coûts connexes<sup>1</sup></b>		<b>68 861 368</b>	<b>68 861 368</b>
Coûts opérationnels directs			68 861 368
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir l'annexe I-B)			6 425 243
<b>Total des coûts directs du projet</b>			<b>75 286 611</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			5 270 063
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>80 556 674</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

**ANNEXE I-B**

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (<i>en dollars</i>)</b>	
<b>Dépenses de fonctionnement et autres</b>	<b>2 188 077</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>1 007 521</b>
<b>Sécurité</b>	<b>1 050 000</b>
<b>Voyages et transport</b>	<b>1 459 257</b>
<b>Études préalables, évaluations et suivi<sup>1</sup></b>	<b>720 388</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>6 425 243</b>

<sup>1</sup> Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont menées par le personnel du bureau de pays, les coûts sont inclus dans les rubriques "Dépenses de personnel et frais connexes" et "Voyages et transport".

---

## **LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT**

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement